



Publier avec Heredis Online

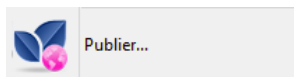
Vous avez une version récente de Heredis

Ouvrez votre logiciel et choisissez la généalogie que vous souhaitez publier.

Cliquez sur le bouton **Heredis Online** dans la barre des boutons de Heredis et choisissez



Publier.



Ensuite **créez un compte** (si vous n'aviez pas de compte Planète Généalogie auparavant*) dans la fenêtre Heredis Online.

Indiquez les identifiants que vous choisissez (email, pseudo, mot de passe) et complétez avec vos informations personnelles. Elles ne seront ni transmises, ni exploitées commercialement. Lisez puis acceptez les Conditions Générales d'Utilisation de Heredis Online puis cliquez sur **Valider**.

Heredis Online vous envoie un email à l'adresse indiquée. Validez la création de votre compte et revenez à la fenêtre de connexion : tapez votre pseudo et votre mot de passe. Vous accédez aux options de publication de votre généalogie.

• Conseil •

Cochez la case **Mémoriser mes identifiants** pour ne pas avoir à les saisir lors de vos prochaines connexions.

Remplissez le nom de votre site, un texte d'introduction. Choisissez une image pour l'illustrer. Choisissez vos options de publication puis cliquez sur Valider.

La barre de progression indique le rythme de la publication de votre généalogie. Lorsque le transfert est terminé, cliquez sur le lien Voir le site pour l'ouvrir. Votre site de généalogie est en ligne !

Vous pouvez alors le partager avec votre famille ou vos proches grâce aux boutons de partage par email ou par Facebook.

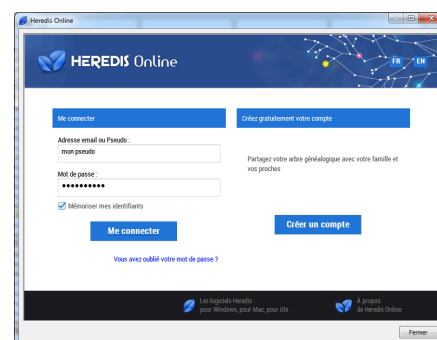


*Si vous aviez un compte Planète Généalogie, les coordonnées de votre compte ont été reprises dans Heredis Online. Si toutefois elles n'apparaissent pas, remplissez votre pseudo et votre mot de passe Planète Généalogie et cliquez sur **Me connecter**.

Vous n'avez plus qu'à valider vos options de publication (contemporains, confidentiels, etc.). Votre généalogie est désormais dans un nouveau site personnel, avec une nouvelle présentation, plus claire et plus détaillée.

• Conseil •

Pensez à prévenir vos proches en leur indiquant la nouvelle adresse de votre généalogie en ligne. S'ils ont mémorisé l'ancienne adresse ils seront cependant automatiquement redirigés vers votre nouveau site.



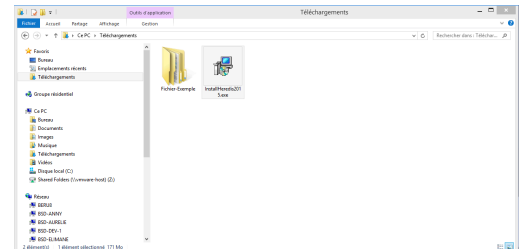
Vous n'avez pas une version récente de Heredis

Le logiciel intermédiaire à utiliser pour votre publication sera Heredis 2017 en version de démonstration. La fonction **Publier** est illimitée et permet de publier votre généalogie quelle que soit sa taille.

1°/ Téléchargez la version de démonstration de Heredis 2017 depuis la page <http://telechargement1.heredis.com/HeredisPC/InstallHeredis2017.exe>

2°/ Ouvrez le dossier **Téléchargements** dans votre explorateur Windows et double-cliquez sur le fichier téléchargé *InstallHeredis2017.exe*.

Donnez l'autorisation d'installer à Heredis, cliquez sur **Exécuter** pour lancer l'installation.



3°/ Lorsque l'installation est terminée, Heredis a créé un raccourci sur votre bureau.

Double-cliquez sur l'icône. Heredis 2017 s'ouvre.

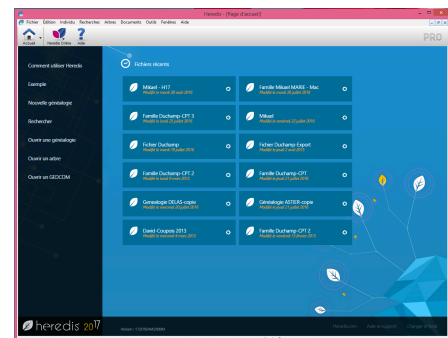


4°/ Depuis la page d'accueil de Heredis 2017, cliquez sur **Ouvrir une généalogie** pour accéder à votre fichier Heredis.

Choisissez le type de fichier **Fichiers Heredis 8, 9, 10, 11 et 12** ou ***.heredis** dans le menu déroulant.

La liste de vos fichiers généalogiques apparaît.

Sélectionnez votre fichier et cliquez sur **Ouvrir**.



• Important •

Votre fichier généalogique, quelle que soit la version avec laquelle vous l'utilisez, n'est pas converti par Heredis 2017. La version de démonstration crée une copie de votre fichier avant de l'ouvrir, elle le renomme *Demo-mon fichier*. Ainsi vous conservez vos données dans leur version d'origine et à leur emplacement d'origine.

Lorsque vous revenez à votre version courante de Heredis, votre généalogie figure toujours dans vos fichiers récents : vous n'avez qu'à la sélectionner pour l'ouvrir. Rien n'a été modifié dans votre fichier.

5°/ Cliquez sur le bouton **Publier** et suivez les instructions citées plus haut pour publier sur Heredis Online.

Renouvelez ce processus à chaque fois que vous voulez mettre à jour votre généalogie en ligne.

• Attention ! •

Vous devez utiliser **Ouvrir une généalogie** dans la page d'accueil de Heredis 2017 car votre fichier dans sa version courante n'est pas celui qui se trouve dans les fichiers récents de Heredis 2017.

• À noter •

Les recherches parmi les données relevées par les associations, l'accès personnel donné par votre association, la gestion de sauvegardes, se gèrent également dans Heredis OnLine.